



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE l'INSPÉ

Séance du vendredi 28 janvier 2022

Dix membres du conseil scientifique étaient présents ou représentés et neuf procurations ont été enregistrées à l'ouverture de la séance.

En fin de séance, trois procurations n'ont pas pu être attribuées.

Présidente du conseil scientifique

Madame Elsa LANG RIPERT – Directrice de l'INSPÉ

Vice-présidente du conseil scientifique

Madame Martine JACQUES – Chargée de mission Recherche de l'INSPÉ

Représentante des BIATSS

Madame Cathy PERRET

1

Représentante des doctorants

Madame Océane VILCHES – procuration à monsieur Jean-François GIRET

Personnalités extérieures

Monsieur Arnaud MOULY – Directeur adjoint INSPÉ Besançon – procuration à madame Martine JACQUES

Membres désignés par chaque directeur de laboratoire participant aux activités de recherche de l'INSPÉ

Monsieur Thierry HOHL – CHEVRIER (présent à partir de 10h15)

Monsieur Daniel RAICHVARG – CIMEOS – procuration à madame Géraldine FARGES

Madame Sophie NICKLAUS – CSGA – procuration à madame Elsa LANG RIPERT

Madame Géraldine FARGES – IREDU (présente à partir de 10h00)

Monsieur Jean-François GIRET – IREDU

Mme Catherine LABRUERE CHAZAL - IREM - procuration à madame Cathy PERRET

Madame Hélène FRETEL – TIL – procuration à madame Célia SCHNEEBELI

Madame Célia SCHNEEBELI - TIL

Invités:

Madame Mélinée CHANARD – Représentante CANOPÉ Madame Chantal CLERC – Responsable administrative de l'INSPÉ Madame Laurence GILMANT – Représentante CARDIE

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Services centraux - Bâtiment Sciences Gabriel 6, boulevard Gabriel - 21000 DIJON Tél. 03 80 39 54 54

inspe.u-bourgogne.fr



Ordre du jour

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance du 2 juin 2021
- 2 Bilan de l'exercice 2021
- 3 Évaluation des projets BQR 1ère campagne 2022
- 4 Questions diverses

Madame Elsa LANG RIPERT, présidente du conseil scientifique, ouvre la séance à 9h40.

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 2 juin 2021

Le procès-verbal de la séance du 2 juin 2021 est soumis au vote et **approuvé à l'unanimité** des membres présents ou représentés.

2 - Bilan de l'exercice 2021

La présidente du conseil scientifique donne la parole à madame Chantal CLERC pour présenter un bilan financier de l'année écoulée.

La responsable administrative de l'INSPÉ précise le nombre de demandes reçues en 2021 (12) et le nombre de demandes acceptées (11) pour un montant total de 18 500 €.

Elle détaille la typologie des dossiers ayant reçu un accord par le conseil scientifique de l'INSPÉ pour un financement :

- nombre de poursuites de projets : 1
- nombre de nouveaux projets : 4
- nombre d'aides à l'organisation d'une manifestation : 2
- nombre d'aides à la publication : 2
- nombre d'aides pour communication lors d'un colloque : 2

Elle informe les membres du conseil que le taux d'exécution est assez peu élevé (60%). Sur les 18 500 € accordés au titre du BQR en 2021, 11 099 € ont été dépensés.

Plusieurs raisons expliquent ce faible taux d'exécution. La crise sanitaire n'a pas facilité les dépenses en fonctionnement (en empêchant par exemple un certain nombre de déplacements).

Concernant la masse salariale, une dépense qui aurait dû être financée sur l'enveloppe du BQR, a finalement été imputée sur une convention de recherche.

Monsieur Jean-François GIRET prend la parole afin de réagir sur ce dernier point. Il regrette le double impact de cette dépense à la fois sur une convention de recherche et sur le budget BQR. Il suggère que les imputations soient suivies dès l'édition du pré-bon de commande jusqu'au paiement final.

Madame Martine JACQUES propose d'indiquer dans les réponses qui seront faites aux porteurs de projets la possibilité de faire transiter leurs différentes demandes (achats, contrats, etc. ...) par le secrétariat de l'INSPÉ afin de permettre un lien avec l'antenne financière pour assurer la bonne imputation des dépenses.

inspe.u-bourgogne.fr



Madame Chantal CLERC porte également à la connaissance des membres du conseil scientifique qu'une somme de 1 593 €, n'ayant pas pu être engagée avant la fin de l'exercice comptable 2021, sera imputée sur le budget 2022 sur la masse salariale.

3 - Évaluation des projets BQR - 1ère campagne 2021

Les projets à l'ordre du jour de ce conseil sont au nombre de 7. Le montant total des demandes s'élève à 18 067 € (9 220 € en fonctionnement et 8 847 € en masse salariale).

La responsable administrative de l'INSPÉ rappelle qu'une décision prise en conseil scientifique limite à 70% du budget total les dotations à accorder lors de la première campagne BQR de l'année.

Monsieur Jean-François GIRET demande si exceptionnellement, en raison du nombre et de la qualité des dossiers, le pourcentage pourrait être plafonné à 80 % du budget annuel.

Cette proposition est approuvée par l'ensemble des membres du conseil. Le budget total à attribuer s'élève donc à 13 608 € (déduction faite de la somme de 1 593 € qui n'a pas pu être engagée dans les temps en 2021).

Madame Martine JACQUES présente les différents dossiers avec l'appui des experts désignés pour l'examen de chaque demande. Suite aux échanges, il a été décidé ce qui suit :

- concernant le projet intitulé « effet d'une formation à l'attention des enseignants de collège sur les pratiques pédagogiques » déposé par madame Sophie MORLAIX. La demande porte sur des frais de traduction (800 €), des frais de mission (800 €) et sur la prise en charge de 200 heures de vacations (3 186 €) pour un montant total de 4 786 €.
 - À l'unanimité, les membres du conseil scientifique octroient la somme de 3 829 €. La répartition de la somme allouée entre le fonctionnement et la masse salariale est respectivement de 1 280 € et 2 550 €
- concernant le projet intitulé « Sensibilisation à la recherche en éducation et modalités de réception : analyse auprès d'étudiant·e·s de licence de sciences de l'éducation » déposé par madame Géraldine FARGES. La demande s'élève à 5 661 € en masse salariale (deux mois de salaires sur la base d'un IGE).
 - À l'unanimité des votants (madame Géraldine FARGES ayant quitté la salle pendant les débats et pendant le vote), les membres du conseil scientifique octroient la somme de 4 529 €.
 - [Note de la Direction de l'INSPÉ: suite à la notification du budget, la porteuse de projet obtient l'accord de répartir la somme allouée de la manière suivante: 4146 € en masse salariale et 383 euros en fonctionnement].
- concernant la demande d'aide pour l'organisation de la manifestation intitulée « accompagner la migration : des représentations à l'action », déposée par madame Caroline RAULET-MARCEL. Ce colloque initialement prévu en 2020 a dû être reporté à deux reprises en raison de la crise sanitaire. Le conseil scientifique de l'INSPÉ lui avait déjà apporté son soutien en 2020 et en 2021. La demande porte sur des frais de restauration et des frais de déplacement à hauteur de 2 500 €. À l'unanimité, les membres du conseil scientifique reconduisent leur confiance dans cet événement en octroyant l'aide sollicitée, soit 2 500€. Ils décident également d'attirer l'attention de madame Caroline RAULET-MARCEL sur les dates choisies (1er et 2 décembre 2022) qui peuvent conduire à des



difficultés d'imputation des dépenses sur cette année civile et aux risques d'une reprise de la pandémie.

- concernant la demande d'aide à la publication pour un ouvrage intitulé « de la vocation au désenchantement » déposée par madame Sandrine GARCIA. La requête porte sur une participation à l'édition à hauteur de 3 000 €.
 - À l'unanimité, les membres du conseil scientifique octroient la somme de 1 000 €.
- concernant la demande de madame Victoria DAVID et de monsieur Abraham TAMAYO pour leur participation au colloque « Cultivating equitable education systems for the 21st century » qui aura lieu du 22 au 25 avril 2022 à San Diego (États-Unis). Les deux doctorants sollicitent un soutien financier à hauteur de 440 € pour les frais d'inscription et d'une partie des déplacements. Les membres du conseil scientifique, après avoir requis auprès de madame Victoria DAVID et de monsieur Abraham TAMAYO le dépôt de deux dossiers individuels en raison des communications différentes qui seront présentées lors du congrès, octroient la somme demandée, soit 440 €.
- concernant la demande de madame Joelle DEMOUGEOT LEBEL pour sa participation au 33ème colloque de l'ADME-Europe ayant pour thème « pluralité de contextes, pluralité d'évaluations en éducation : quelles interactions et quels enjeux » qui aura lieu du 12 au 14 avril 2022 à l'université des Antilles en Guadeloupe. Madame Joelle DEMOUGEOT LEBEL sollicite un soutien financier à hauteur de 825 € pour une participation aux frais de mission.
 À l'unanimité, les membres du conseil scientifique octroient la somme de 640 €.
 [Note de la Direction de l'INSPÉ: par courriel en date du 9 mars 2022, la porteuse de projet a informé la chargée de mission Recherche de l'annulation de sa participation au 33ème colloque de l'ADME-Europe]
- concernant la demande de madame Cathy PERRET pour sa participation au 33^{ème} colloque de l'ADME-Europe ayant pour thème « pluralité de contextes, pluralité d'évaluations en éducation : quelles interactions et quels enjeux » qui aura lieu du 12 au 14 avril 2022 à l'université des Antilles en Guadeloupe. Madame Cathy PERRET sollicite un soutien financier à hauteur de 855 € pour une participation aux frais de mission.
 - À l'unanimité des votants (madame Cathy PERRET ayant quitté la salle pendant les débats et pendant le vote), les membres du conseil scientifique octroient la somme de 670 €.

À l'issue de l'examen des dossiers présentés ce jour (et en prenant en compte les modifications apportées ensuite par trois porteurs de projets), le montant total du financement accordé s'élève à la somme de 12 969 € (6 273 € en fonctionnement et 6 696 € en masse salariale).

En additionnant la somme de 1 593 € en masse salariale qui n'a pas pu être engagée en 2021 et qui va par conséquent impacter le budget BQR 2022, l'utilisation des crédits s'élève à 14 562 € répartis de la manière suivante : 6 273 € en fonctionnement et 8 289 € en masse salariale.

Cette première attribution à hauteur de 77 % des crédits s'inscrit dans le principe de ne pas consommer l'intégralité des fonds dès le mois de janvier.

4 – Questions diverses

Pour ce premier point des questions diverses, madame la chargée de mission Recherche présente un nouveau formulaire de demande relatif à l'obtention d'un soutien financier pour la participation à un



colloque et sa grille d'évaluation. Après quelques échanges et modifications, les documents sont validés et seront utilisés et mis en ligne pour la prochaine campagne BQR.

Mesdames Martine JACQUES, Géraldine FARGES et monsieur Jean-François GIRET exposent ensuite un bilan de la journée d'études de l'INSPÉ qui s'est déroulée le 18 juin. Cette journée intitulée « Quelles recherches à l'INSPÉ de Bourgogne ? État des lieux et pistes pour demain » a mis en avant les travaux financés par le BQR autour de quatre axes accompagnés de tables rondes.

Le premier s'est centré autour d'un exemple de recherches en didactique, celui de la littérature, afin de montrer que ces études constituent un espace de transaction entre recherches disciplinaires et engagement didactique.

La seconde table ronde animée notamment par madame Noémie OLYMPIO, enseignante-chercheuse à l'INSPÉ d'Aix, s'est attachée à montrer que l'observation scientifique des parcours de la formation à l'emploi pouvait interroger les logiques de formation, et permettre d'en renouveler les formes et les fonctions.

Madame Ludivine BALLAND de l'INSPÉ de Nantes, animatrice de la troisième table ronde, a mis en évidence les mutations du métier d'enseignant qui impliquent des transformations de la formation.

La dernière table ronde intitulée « De la transversalité et de l'innovation en matière de transmission de la recherche, expériences croisées de la recherche en INSPÉ » a été consacrée à une dynamique prospective. Madame Caroline RAULET-MARCEL a assuré une présentation de son blog « migrations » en lien avec le colloque qu'elle organise les 1^{er} et 2 décembre 2022.

Monsieur Paul LEHNER, enseignant-chercheur à l'académie de Versailles, a clos la journée en exposant le dispositif GPS sous-titré « Les défis d'une auto et co-formation instrumentée et accompagnée ». Au travers de deux exemples, les participants de cette journée d'étude ont pu constater que les démarches scientifiques, les liens entre les différents acteurs de la recherche sont en cours de mutation et évoluent vers des co-constructions qui peuvent devenir riches d'effets positifs.

Madame Martine JACQUES fait part de son souhait de profiter de l'élan de cette journée pour organiser une manifestation de plus grande ampleur. Elle propose de planifier un colloque, dont le sujet précis reste encore à définir, en juin 2023. La chargée de mission recherche ambitionne de présenter un début de maquette à la prochaine réunion du conseil scientifique en juin. Et pour cela, elle souhaite pouvoir travailler avec des membres du conseil scientifique.

Pour terminer, mesdames Elsa LANG RIPERT et Martine JACQUES font part de la difficulté de mobiliser des personnalités extérieures (3 postes sur les 4 sont vacants) pour participer au conseil scientifique. En l'absence de nouveaux membres, il faudra réfléchir à la possibilité de modifier la composition du conseil. Monsieur GIRET indique que les deux représentants des doctorants vont changer, madame Océane VILCHES et monsieur Mohamed ALI ELMI terminant leur doctorat dans les prochains mois.

En l'absence d'autres questions diverses et l'ordre du jour étant épuisé, la présidente du conseil scientifique lève la séance à 11h55.

La Présidente du conseil scientifique

Elsa LANG RIPERT